

Suivi des auteur-es de violence domestique : Témoignage et perspectives

Journée cantonale de lutte et de prévention de la violence domestique

Hilde Stein , Service pour auteur-e-s de violence conjugale (SAVC)

Gabriela Py , Office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE)



CENTRE
NEUCHATELOIS
DE PSYCHIATRIE CNP



Contexte

- En Suisse, selon l'OFS,
 - on décompte plus de 20 000 infractions dans le domaine de la violence domestique chaque année
 - Près de 12'000 personnes en sont victimes
- En 2024, dans le canton de Neuchâtel, la police est intervenue en moyenne une fois par jour pour des affaires de violence domestique.
 - Près de 700 infractions ↗
 - 875 personnes suivies au SAVI dans le cadre de violence domestique ↗
 - 67 auteur-es suivis-es par le SAVC =

Introduction

- Pourquoi ce sujet ?
 - Lutter contre la violence domestique implique d'agir sur toutes ses dimensions : protéger, soutenir, sanctionner ...et prévenir la récidive.
 - Travailler avec les auteur·es de violence est une condition essentielle pour assurer la sécurité des victimes et rompre les cycles de violence.
- Le témoignage comme fil rouge

Avant le suivi

- Dans l'imaginaire collectif, on se représente souvent les auteur·es de violence comme des "monstres", des personnes marginales ou instables ou de pervers nacissiques.



- « J'ai rencontré de tout, des riches, des pauvres, des immigrés et des Français «de souche», comme dit l'extrême droite. Des mecs normaux. Pas des monstres. D'où le titre de mon livre: *Nos pères, nos frères, nos amis*. La violence concerne tout le monde, mais elle n'arrive pas par hasard. C'est ce que j'ai compris en écrivant sur ce sujet: **la violence se transmet. Elle s'apprend**. Elle rentre sous la peau comme un tatouage, par capillarité. Nous sommes des machines à copier. Une fois confronté, exposé à la violence, c'est difficile de s'en départir, que l'on soit un homme ou une femme. » Mathieu Palin pour Le Temps, janvier 2023

Avant le suivi

- Enfance :
 - Normes genrées dans l'éducation
 - Violences subies
- Vie adulte
 - Violences exercées



Déclic



Portes d'entrée au SAVC

Les volontaires:

- Permanence téléphonique 7/7
- Envoyé-e-s par diverses instances du réseau

Par annonce de police:

- Dispositif pour le canton de Neuchâtel

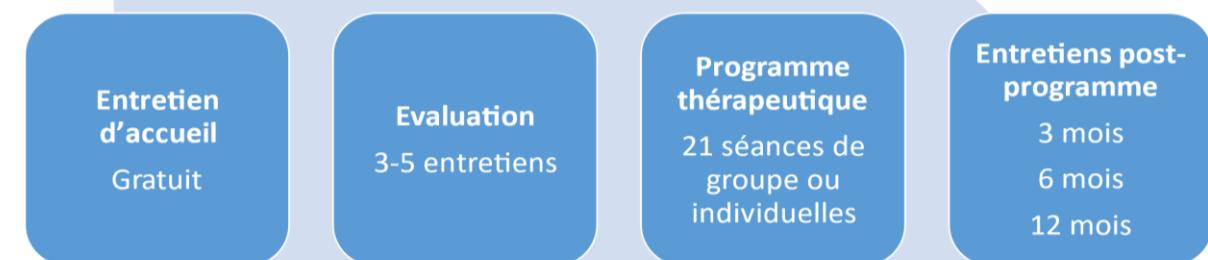
Par contrainte:

- Suspension de procédure (programme court)
- Mesures de substitution
- Condition au sursis
- Condition à la libération conditionnelle
- Aménagement du droit de visite

Suivi



Suivi SAVC standard



Programme psycho-éducatif

Suspension de procédure 55a CP



Groupe

Le groupe permet aux participants :

- Début de la sortie de l'isolement
- Identification et effet de miroir
- Confrontation plus directe par des pairs
- Meilleure responsabilisation dans la démarche de changement
- Dynamique d'entraide, de soutien et de partage dans le respect
- Meilleure connaissance de soi
- Développement d'un sentiment d'espoir



Le rôle des intervenants

- ✓ Mise en place et respect du cadre et de la sécurité
- ✓ Centrer et recentrer les échanges sur la problématique de la violence conjugale
- ✓ Systématiser le recours aux outils de travail
- ✓ Favoriser la synergie du groupe
- ✓ Susciter, faciliter et soutenir la circularité de la communication dans le groupe
- ✓ Montrer la possibilité d'interagir avec respect même en cas de désaccord
- ✓ Aider à comprendre le recours aux comportements violents et chercher des alternatives saines

Importance de travailler en **binôme mixte**

Outils de travail

- Le contrat
- Le journal de responsabilisation
- Le cycle de la violence
- Le continuum de la violence
- La fenêtre de tolérance
- Le bilan



- Tentatives de meurtre / suicide
- Menaces de meurtre / suicide
- Violence sexuelle
- Violence physique
- Violence envers les enfants
- Violence psychologique
- Violence sur les objets / animaux
- Contrôle économique

Aujourd'hui

- Reprise de confiance petit à petit



- Vulnérabilité et gestion des émotions



Points clés pour les professionnel- les

- **Buts visés:**
 - ✓ Protéger la / les victime-s (y compris les enfants du foyer)
 - ✓ Faire cesser toute violence
 - ✓ Développer des alternatives saines
- **Axes de travail:**
 - ✓ Responsabilisation
 - ✓ Dévoilement
 - ✓ Développement de l'empathie à l'égard de la / des victime-s
 - ✓ Connaissance de la loi et positionnement par rapport à celle-ci
 - ✓ Travail sur les émotions
 - ✓ Développement de la capacité d'autoprotection

Points clés pour les professionnel- les

- ✓ Les auteur-e-s viennent souvent avec une appréhension très forte, ayant notamment peur d'être stigmatisé-e-s, d'être réduit-e-s à une étiquette liée au comportement de violence
- ✓ La motivation personnelle est souvent peu présente initialement (déni partiel, minimisation, justification, positionnement en victime)
- ✓ Posture favorable:
 - **accueil de la personne dans son humanité** (être à l'écoute et valider son vécu personnel)
 - tenter de **comprendre le contexte relationnel** dans lequel les comportements violents ont eu lieu
 - **contextualiser la violence** et ses conséquences pour ses proches et elle-même

Conclusion

- Message de Robert



- Nos messages :

- Possibilité de changer et effet sur la récidive
- Utilité de l'astreinte
- Sous-utilisation du dispositif
- Importance des normes genrées dans l'éducation